

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 4 (1892)
Heft: 1

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les manifestations. Enfin elle est *plus générale*, et nous croyons avoir montré par des exemples assez nombreux qu'elle s'applique également aux sciences physiques et aux sciences naturelles.

E.-J. MAREY,
de l'Académie des Sciences.

FAITS DIVERS

Les couleurs visibles sur une photographie ordinaire.

La Photo-Gazette et d'autres journaux nous apportent une intéressante observation due à M. Baudran, de Versailles. Dans le volet d'une pièce obscure on fera une ouverture à laquelle on adapte une chambre d'agrandissement munie de son objectif. En dehors de la chambre et en face de l'instrument, on dispose une photographie sur papier que l'on éclaire par le moyen d'un miroir de telle sorte que la lumière arrive sur l'image du même côté qu'elle arrivait sur le modèle. L'image est projetée, agrandie par l'instrument sur un écran et l'on aperçoit alors distinctement les couleurs dont l'original était revêtu, alors qu'il posait, couleurs qui ne sont pas visibles sur la carte photographique. Voici d'après le journal *La Nature* l'explication que donne M. Fournier de ce phénomène :

« Il est hors de doute, à l'heure actuelle, que les objets n'ont pas de couleur propre, et que celle-ci réside essentiellement dans la sensation subjective du mode vibratoire ou plutôt de la longueur d'onde de la vibration de l'éther, réfléchi par ces objets : aux longueurs d'onde les plus grandes correspond la sensation du rouge, aux plus courtes,

celles du violet. La réunion de tous les rayons de longueurs d'onde différentes produit la lumière blanche. Si, d'autre part, celle-ci vient se briser sur une surface finement striée, elle se décompose et la surface semble se revêtir de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, en vertu d'un phénomène connu en physique sous le nom de *diffraction*. Si nous considérons, par exemple, la nacre, vue normalement, elle a une couleur laiteuse, tandis que sous une certaine incidence, elle se pare tour à tour des nuances les plus vives et les plus variées ; il est très facile de prouver que ces colorations n'appartiennent pas à la nacre, mais proviennent de la disposition même des aspérités de la surface, puisque, si par un procédé physique ou chimique nous détruisons la couche superficielle, les chatoyantes couleurs disparaissent ; inversement, appliquons, sur de la cire à cacheter noire en fusion, un fragment de nacre irisée que nous détacherons après refroidissement ; grâce à sa plasticité, la cire aura épousé exactement les stries infiniment fines de la surface du coquillage et se revêtira à son tour des plus merveilleuses colorations. Cette observation, qui est due à Brewster, réussit, ainsi qu'il l'a démontré, avec toutes les matières susceptibles de se mouler fidèlement sur la nacre, telles que le plomb, le réalgar, l'étain, etc. M. Baudran suppose que l'argent, dans la plaque négative, se dépose dans un état moléculaire en rapport avec la longueur d'onde du rayon lumineux qui l'a frappé : il en résulte une sorte de réseau à mailles plus ou moins espacées, dont l'écartement correspond à cette même longueur d'onde et qui, triant les rayons colorés qui constituent la lumière blanche, donnent sur le phototype un dépôt de même nature. Dans le négatif, le métal étant noyé dans la gélatine, il est impossible de retrouver sa couleur, tandis que, dans le positif, l'argent réduit n'est retenu que par la mince couche d'albumine et

peut diffracter la lumière. Cette théorie demanderait quelques expériences contradictoires pour en démontrer la valeur; en tous cas, l'expérience directe montre nettement des couleurs dans la projection du positif; c'est là un point expérimental et des plus curieux. »

G. MARESCHAL.

* * *

Pour le Maroc et l'Espagne.

Un membre de la Société photographique de Lausanne, qui doit partir vers le 1^{er} mars pour l'Espagne et le Maroc, cherche un compagnon de voyage qui unisse aux charmes d'un caractère aimable le feu sacré de la chambre noire et des sciences naturelles.

S'adresser aux bureaux de la *Revue de Photographie*.

* * *

Souscription en faveur du Dr Maddox.

Nous avons reçu les sommes suivantes :

Photo-Club de Neuchâtel	fr.	20
MM. Bide et Debas, photographes, Madrid . . .	»	10
Société genevoise de photographie	»	22
Dr Smith et C ^e , fabricants (Wollishofen) Zurich .	»	100
	fr.	152
Souscriptions précédentes	»	1000
Total à ce jour	fr.	1152

Nous avons versé cette somme au Crédit Lyonnais, à Genève, qui la transmettra au comité international de la souscription. Nous avons d'autre part transmis le bordereau de la somme à M. J. Sharp, secrétaire du comité.

Sociétés photographiques.

L'abondance des matières nous a empêché d'insérer, comme d'habitude, les procès-verbaux des diverses sociétés suisses de photographie. Nous avons également reçu de MM. Lumière, de Lyon, une intéressante note sur un procédé de photozincographie dont nous devons ajourner la publication au mois de février.

* *

Réunion à Genève des Sociétés suisses de photographie.

On se souvient qu'à la réunion de Lausanne de l'an dernier, il a été décidé qu'en 1892 les diverses sociétés suisses se réuniraient à Genève dans la belle saison et que tous les amateurs de la chambre noire seraient cordialement invités. La Société genevoise de photographie qui fera les honneurs de la maison a nommé une commission composée de MM. H.-C. Nerdinger, E. Chenevière et E. Demole, qui doit prochainement rapporter sur le sujet.

* *

Nous apprenons que le Conseil municipal de Paris, dans sa séance du 5 décembre 1891, a accordé la galerie Rapp et le Palais des Beaux-Arts, Champ-de-Mars, à M. Attout-Tailfer, président de la Chambre syndicale des fabricants et négociants de produits et appareils photographiques, en vue de l'Exposition internationale de photographie et d'industrie s'y rattachant, qui doit s'y tenir d'avril à septembre 1892.

M. Maurice Binder conclut dans son rapport : « que
« l'Exposition qui se fait sous le patronage d'un grand
« nombre de membres de l'Institut, de la Société française
« de photographie, et avec le concours du Photo-Club de

« Paris, revêt un caractère absolument artistique et scientifique ; qu'elle est digne des encouragements que la Ville de Paris n'a jamais hésité à prodiguer à toute œuvre de nature, comme celle-ci, à favoriser les sciences et les arts et à apporter en même temps au Champs-de-Mars une nouvelle source de distractions et d'attrait. »

Nos meilleurs souhaits à l'honorable M. Attout-Tailfer, ainsi qu'à l'Exposition.

* * *

Revue des journaux photographiques. — Bibliographie. — Carnet de l'amateur.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au mois suivant ces diverses publications.

Nos illustrations.

PLANCHE I.

Le château de Münchenstein près de Bâle.

Nous avons publié dans le numéro précédent la notice historique qui concerne ce château.

PLANCHE II

Epreuves du photosphère.

La place de la Concorde à Paris. — Les environs de Cannes.

Le premier de ces deux clichés a été pris par M. N. Conti, l'année dernière, à la vitesse moyenne de l'obturateur du photosphère, sur plaque Lumière, étiquette bleue, développement Franco-suisse.